



# Rapport d'orientations budgétaires Budget principal et budgets annexes Commune de Loriol-sur-Drôme 2022

---

Note de présentation  
Conseil Municipal du 28 février 2022

# Sommaire

## Préambule

### **1. Le contexte général économique et budgétaire**

- 1.1. Le contexte économique mondial page 4
- 1.2. Le contexte européen page 5
- 1.3. France : la poursuite de la reprise dans un contexte à tendance inflationniste page 7
- 1.4. Principales mesures de la Loi de Finances 2022 page 10

### **2. Les orientations budgétaires pour Loriol-sur-Drôme**

- 2.1. L'évolution du produit fiscal page 17
- 2.2. L'évolution des dotations de l'Etat page 19
- 2.3. Le bilan estimé de l'année 2021 : fonctionnement et investissement page 20
- 2.4. Les perspectives pour 2022 pour le budget principal et les budgets annexes page 32

### **3. Les engagements pluriannuels envisagés 2022, 2023,2024**

### **4. La structure et la gestion de la dette**

### **5. Conclusion**

# Préambule

---

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'impose aux communes et plus généralement aux collectivités dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif. Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, le DOB est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de la Ville (analyse rétrospective).

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dit loi « NOTRe » a voulu accentuer l'information des conseillers municipaux.

Aussi, dorénavant, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Maire et ses collaborateurs sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Le ROB n'est pas qu'un document interne : il doit être transmis au Préfet du Département et au Président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre mais aussi faire l'objet d'une publication conformément au décret n° 2016-841 du 24 Juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du ROB.

Le Débat d'Orientation Budgétaire doit permettre au Conseil Municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affectées dans les budgets primitifs voire au-delà pour certains programmes lourds. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les Conseillers Municipaux sur l'évolution financière de la Collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur les capacités de financement.

Le Budget Primitif 2022 devra répondre au mieux aux préoccupations de la population loriolaise, tout en intégrant le contexte économique national, les orientations définies par le Gouvernement dans le cadre du projet de loi de Finances pour 2022, ainsi que la situation financière locale.

# 1. Le contexte général économique et budgétaire

## 1.1. Le contexte économique mondial

---

La reprise économique mondiale se poursuit, mais les points de vigilance deviennent plus saillants, qu'il s'agisse des tensions inflationnistes ou du retour de l'incertitude sanitaire.

Ainsi, l'économie américaine a rebondi en 2021 plus vite que celle de la zone euro, à la faveur de soutiens budgétaires encore plus massifs, mais elle connaît maintenant le revers de la médaille avec une inflation plus élevée.

La reprise chinoise est freinée, à l'inverse des États-Unis, par une demande intérieure atone et une stratégie sanitaire plus restrictive.

Au Royaume-Uni, la hausse des difficultés de recrutement – que connaissent la plupart des pays occidentaux – est accentuée par le Brexit et les échanges extérieurs demeurent très dégradés.

# 1. Le contexte général économique et budgétaire

## 1.2. Le contexte européen

---

Dans les principales économies de la zone euro, la **reprise a été nette pendant l'été**. Le quatrième trimestre 2021 a été contrasté en zone euro. L'économie espagnole, parmi les plus affectées par la pandémie, a nettement progressé mais reste largement en deçà de son niveau d'avant-crise. Le PIB allemand a quant à lui reculé sous l'effet notamment de la dégradation de la situation sanitaire et de la persistance de problèmes d'approvisionnement particulièrement sensibles dans l'industrie allemande. Enfin, les économies italienne et française ont progressé à peu près au même rythme. Parmi les quatre grands pays de la zone euro, seule la France a dépassé, et assez nettement, son niveau d'activité du quatrième trimestre 2019 – même si le PIB français n'a toutefois pas retrouvé le niveau qu'il aurait atteint s'il avait prolongé sa trajectoire pré-crise.

Selon une première estimation du taux de croissance annuel **pour 2021**, basée sur les données trimestrielles corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier, **le PIB a augmenté de 5,2% dans la zone euro et dans l'UE**.

# 1. Le contexte général économique et budgétaire

## 1.2. Le contexte européen

---

Le **taux d'inflation annuel de la zone euro** est estimé à **5,1% en janvier 2022**, contre 5,0% en décembre selon une estimation publiée par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne.

À la fin du troisième trimestre 2021, le ratio de la dette publique par rapport au PIB dans la zone euro s'est établi à 97,7% contre 98,3% à la fin du deuxième trimestre 2021. Dans l'UE, le ratio a également diminué, passant de 90,9% à 90,1%. Tant pour la zone euro que pour l'UE, la baisse dans le ratio de la dette publique par rapport au PIB à la fin du troisième trimestre est due à la croissance du PIB liée à la reprise économique, tandis que la dette a continué d'augmenter pour financer les mesures mises en place pour atténuer l'impact économique et social de la pandémie coronavirus.

Par rapport au troisième trimestre 2020, le ratio de la dette publique par rapport au PIB a augmenté tant dans la zone euro (de 96,6% à 97,7%) que dans l'UE (de 89,2% à 90,1%).

# 1. Le contexte général économique et budgétaire

## 1.3. France : la poursuite de la reprise dans un contexte à tendance inflationniste

---

Au quatrième trimestre 2021, l'économie française a poursuivi sa reprise, dépassant d'environ 1 % son niveau de la fin 2019. En moyenne annuelle, le **PIB français a rebondi de 7 % en 2021** (après -8 % en 2020), avec un premier semestre affecté par les restrictions sanitaires puis une vive progression notamment en milieu d'année.

Le début d'année 2022 est marqué tout à la fois par une nouvelle vague épidémique (Omicron) et une nouvelle hausse des cours du pétrole, dans un contexte de tensions géopolitiques persistantes.



# 1. Le contexte général économique et budgétaire

## 1.3. France : la poursuite de la reprise dans un contexte à tendance inflationniste

---

Prévisions 2022 (**attention chiffres au 31/01/2022**) :

Au premier trimestre, l'activité économique française continuerait de progresser mais en ralentissant (+0,3 % prévu, après +0,7 % au quatrième trimestre 2021), avant d'accélérer au deuxième trimestre (+0,6 % prévu). L'acquis de croissance à mi-année s'élèverait à +3,2 %.

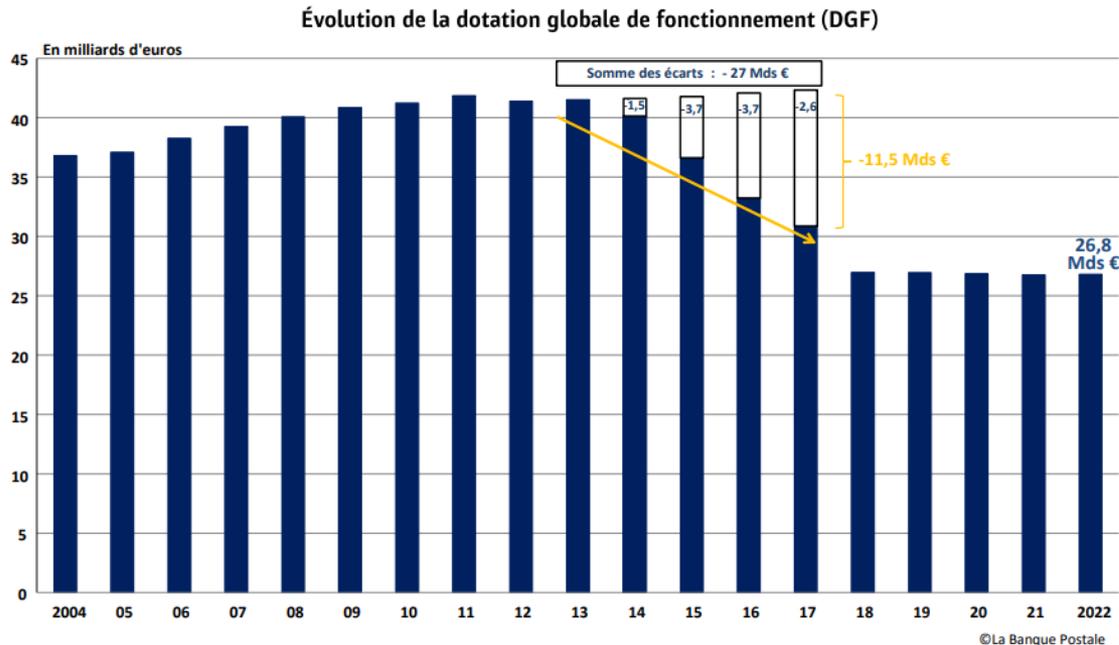
En janvier 2022, l'indice des prix à la consommation a progressé de 2,9 % sur un an, selon l'estimation provisoire. Sous l'hypothèse d'un cours du pétrole (Brent) à 90 \$ le baril jusqu'à un horizon de prévision de juin 2022, **l'inflation pourrait se situer** au cours des prochains mois **entre 3 % et 3,5 %** en glissement annuel, même si les mesures de «bouclier tarifaire» contiendraient significativement sa progression.

# 1. Le contexte général économique et budgétaire

## 1.4. Principales mesures de Loi de Finances 2022 relatives aux collectivités

### A - Evolution des concours financiers de l'Etat

- Stabilisation du montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2022  
Le montant de la DGF est stable à périmètre constant pour la cinquième année consécutive (26.798 milliards d'euros).



# 1. Le contexte général économique et budgétaire

## 1.4. Principales mesures de Loi de Finances 2022 relatives aux collectivités

---

En ce qui concerne la péréquation, le gouvernement prévoit une progression de 190 millions d'euros des dotations de péréquation communales :

+ 95 M€ pour la dotation de solidarité urbaine (DSU);

+ 95 M€ pour la dotation de solidarité rurale (DSR).

- Augmentation de la dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité (de 10 à 24,3 millions d'euros) – avec Natura 2000 et Parcs.

- L'augmentation de 337 M€ des crédits de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (+59%).

# 1. Le contexte général économique et budgétaire

## 1.4. Principales mesures de Loi de Finances 2022 relatives aux collectivités

---

### ***B. Modification des indicateurs financiers utilisés pour le calcul des dotations et des mécanismes de péréquation***

La modification du panier de recettes des communes et EPCI en 2021 rend nécessaire la réforme des indicateurs financiers utilisés pour la répartition des dotations et des mécanismes de péréquation. Comme ces indicateurs s'appuient principalement sur des données financières N-1, la première année d'application de la réforme sera 2022.

Les dispositions de la LF 2022 apportent peu d'évolutions concernant la prise en compte du nouveau panier de ressources fiscales.

En revanche, elles rénovent plus largement les indicateurs afin de donner une image plus fidèle de la situation de la collectivité.

Deux évolutions majeures sont à noter :

- La prise en compte dans les potentiels fiscaux / financiers de nouvelles ressources pour les communes, en particulier les droits de mutation à titre onéreux (DMTO -moyenne sur trois ans), la taxe locale sur la taxe sur la publicité extérieure (TLPE), la taxe sur les pylônes, [...] et la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour les communes qui l'ont mise en place.
- La simplification du calcul de l'effort fiscal communal et de l'effort fiscal agrégé.

# 1. Le contexte général économique et budgétaire

## 1.4. Principales mesures de Loi de Finances 2022 relatives aux collectivités

---

### ***C. Suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales - modification du calcul du coefficient correcteur***

L'article 41 de la loi de finances prévoit la modification de la prise en compte des rôles supplémentaires dans le calcul du coefficient correcteur.

Depuis 2021, les communes ne perçoivent plus la taxe d'habitation sur les résidences principales ; elles bénéficient à la place du produit de TFPB qui revenait aux départements sur leur territoire (via l'ajout du taux départemental à leur taux communal). Afin d'assurer une compensation équilibrée, un coefficient correcteur est appliqué au produit de TFPB transféré. Ce coefficient est calculé en comparant les ressources perdues avec les ressources transférées.

Cette mesure pourrait rapporter environ 100 millions d'euros supplémentaires aux collectivités, prélevés sur les frais de gestion de l'État. Ce recalcul du coefficient correcteur s'applique pour tout le monde à compter de 2021 et est donc rétroactif (+ 1100 € pour Lorient).

Pour mémoire, la taxe d'habitation pour les résidences principales sera définitivement supprimée en 2023. Ces suppressions ne concernent pas les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale qui continueront d'être taxés en 2022 au titre de la TH puis à partir de 2023 au titre de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS).

La taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) est également conservée.

# 1. Le contexte général économique et budgétaire

## 1.4. Principales mesures de Loi de Finances 2022 relatives aux collectivités

Rappel LFI 2020 – Suppression de la TH sur les résidences principales

### Le calendrier des effets de la suppression de la taxe d'habitation sur les bases et les taux

Effets sur les :	2020	2021 (transfert du FB départemental aux communes et nationalisation de la THRP)	2022	2023 (suppression de la THRP)
<b>Bases des communes</b>				
Politique d'abattement et d'exo	TFPB	Délib. possible	Gel	Délib. possible
	TH	Gel abattement	Gel abattement	Suppression THRP et pas d'abattement sur la THRS
Revalorisation forfaitaire	TFPB	+1,2%	0,2 % (évol. IPCH nov n/nov n-1)	3,4 % (évol. IPCH nov n/nov n-1)
	TH	+0,9% (THRP) (+1,2% THRS/THLV)	Gel 0,2 % THRS	Gel THRP 3,4 % THRS
<b>Taux des communes</b>				
TFPB	Variation possible	Variation possible*	Variation possible	Variation possible
TH	Gel	Gel	Gel	Variation possible THRS/THLV

\* Taux TFPB commune = taux TFPB 2020 département + taux TFPB 2020 commune



# 1. Le contexte général économique et budgétaire

## 1.4. Principales mesures de Loi de Finances 2022 relatives aux collectivités

---

### ***La revalorisation forfaitaire des valeurs locatives pour 2022***

Depuis 2018, la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives est automatiquement indexée, lorsqu'elle est positive, sur la variation sur un an au mois de novembre de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH).

Concrètement, la base de calcul de la taxe foncière et de taxe d'enlèvement des ordures ménagères augmentera de 3,4%. Cette revalorisation concernera aussi la base de calcul de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

# 1. Le contexte général économique et budgétaire

## ***Sources de la partie 1***

---

INSEE – Point de conjoncture – 8 février 2022

EUROSTAT – Euro indicateurs – estimation rapide – 17/2022 - janvier 2022

EUROSTAT – Euro indicateurs – 3<sup>ème</sup> trimestre 2021 dette publique – 12/2022 - janvier 2022

EUROSTAT – Euro indicateurs – estimation rapide pour le 4<sup>ème</sup> trim 2021 PIB – 15/2022 - janvier 2022

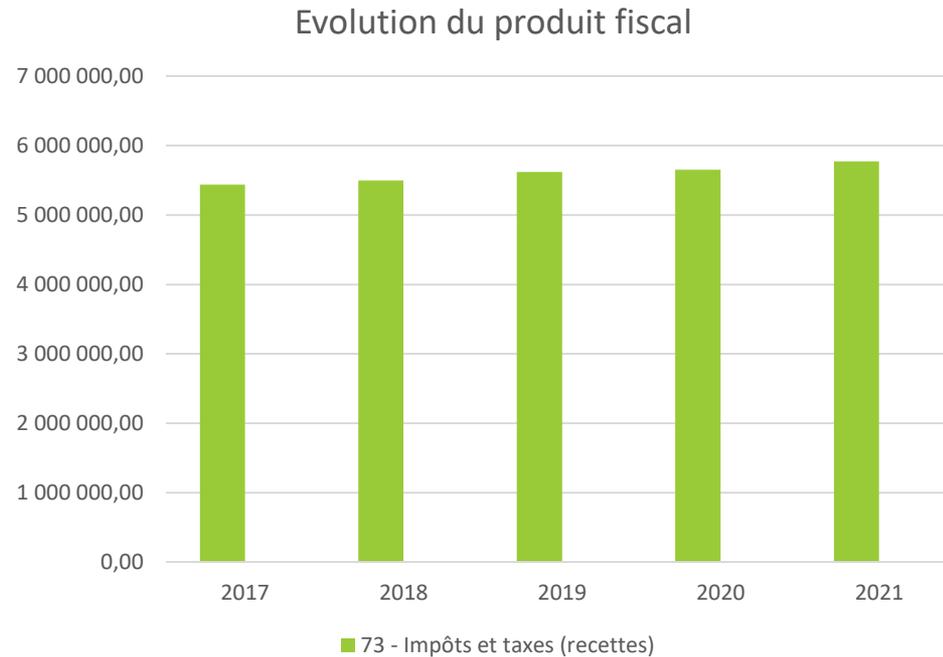
LA BANQUE POSTALE – Les finances locales - octobre 2021

LA BANQUE POSTALE – Le DOB en instantané – Mesures de la loi de finances 2022 – janvier 2022

## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

### 2.1. L'évolution du produit fiscal de la commune

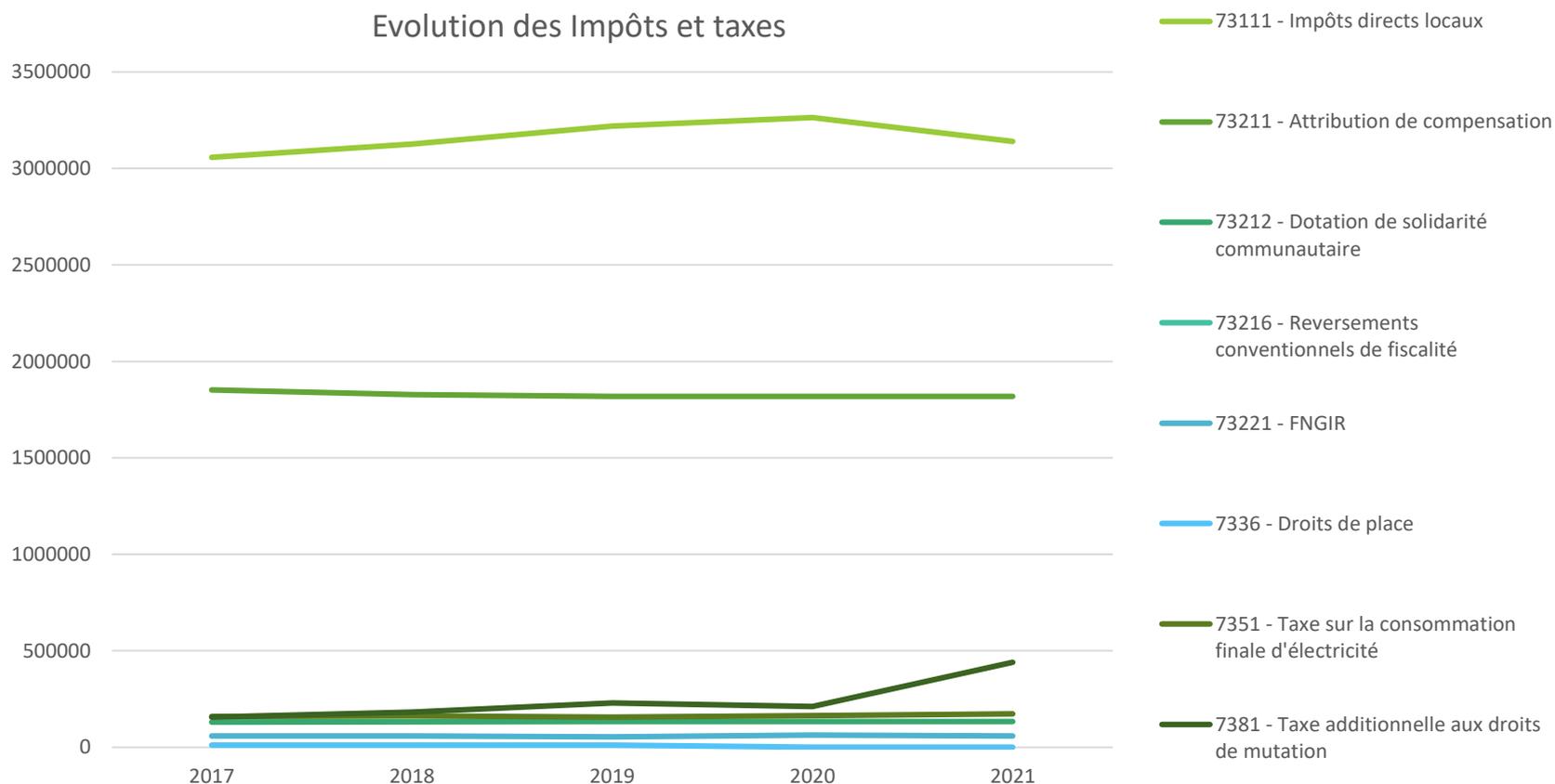
---



**L'augmentation du produit fiscal en 2021 est principalement due à l'augmentation du montant de la taxe additionnelle aux droits de mutation.**

## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

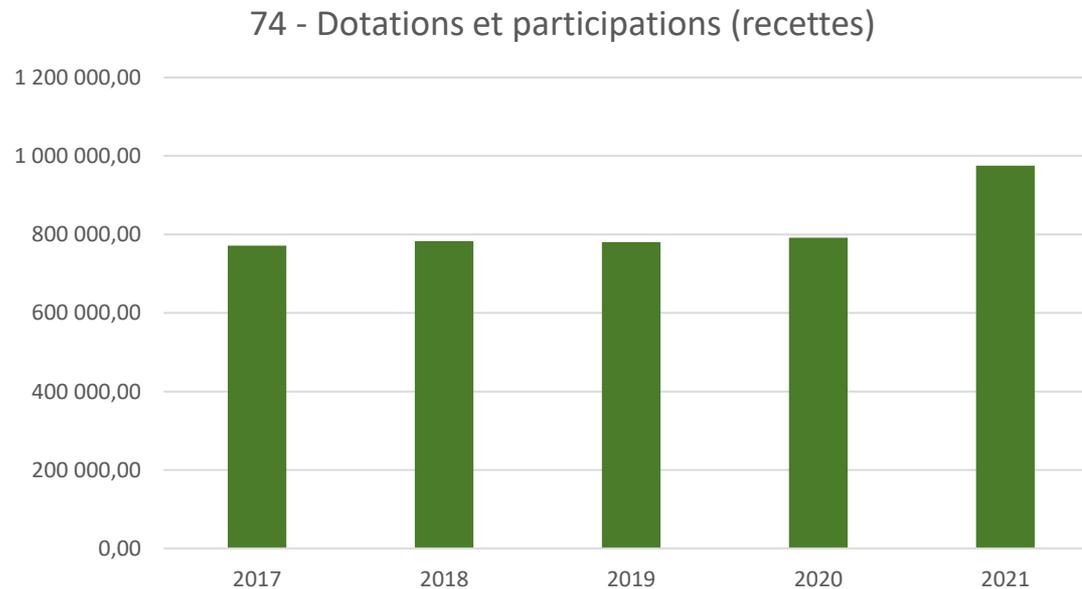
### 2.1. L'évolution du produit fiscal de la commune



## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

### 2.2. Les évolutions des dotations de l'Etat

---



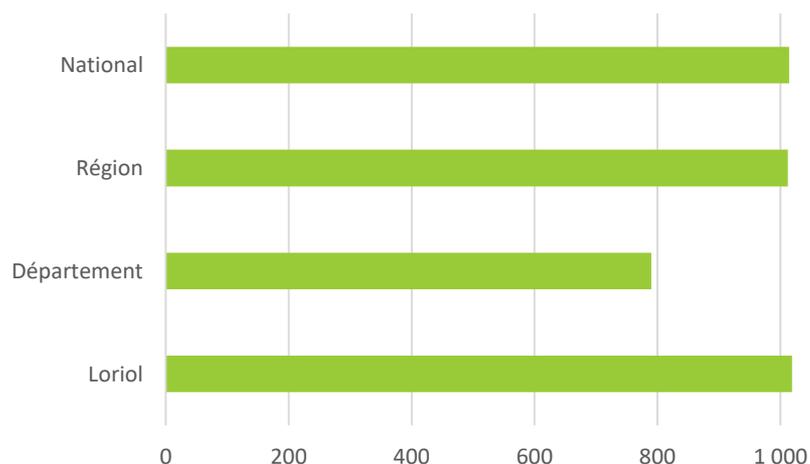
**Commentaires :** comparatif sans FCTVA et autres. La dotation forfaitaire a baissé (-23 k€) quand la dotation de solidarité rurale a augmenté (+31 K€). Dans le nouveau dispositif fiscal, la part de la compensation des exonérations de taxe foncière prend une place importante.

## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

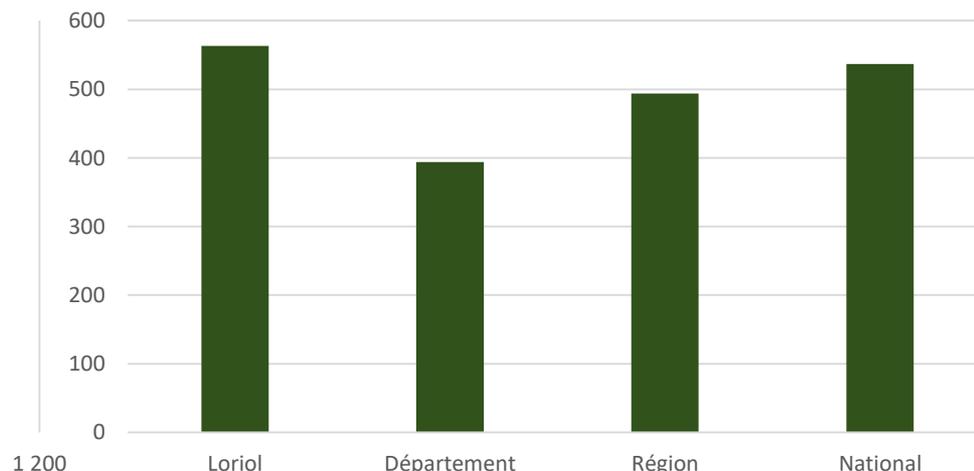
### 2.3. Le bilan estimé de l'année 2021

L'histoire de la commune de Loriol-sur-Drôme est liée à la construction de la centrale de Cruas-Meysse. L'héritage de cette période réside dans un panel étoffé d'équipements communaux : piscine couverte, cinéma, gymnases, salle des fêtes, etc. Ces services entraînent des charges de fonctionnement importantes.

Charges de fonctionnement / habitant - 2020



Charges de personnel / habitant - 2020

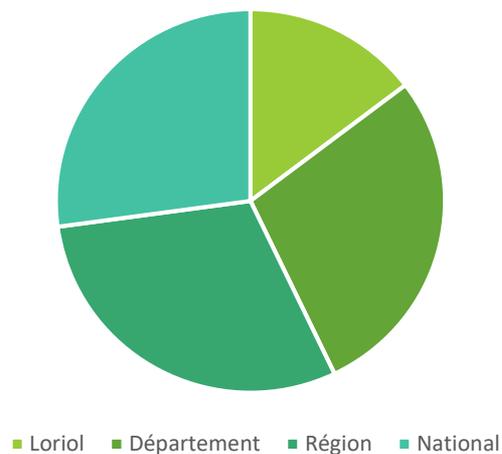


## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

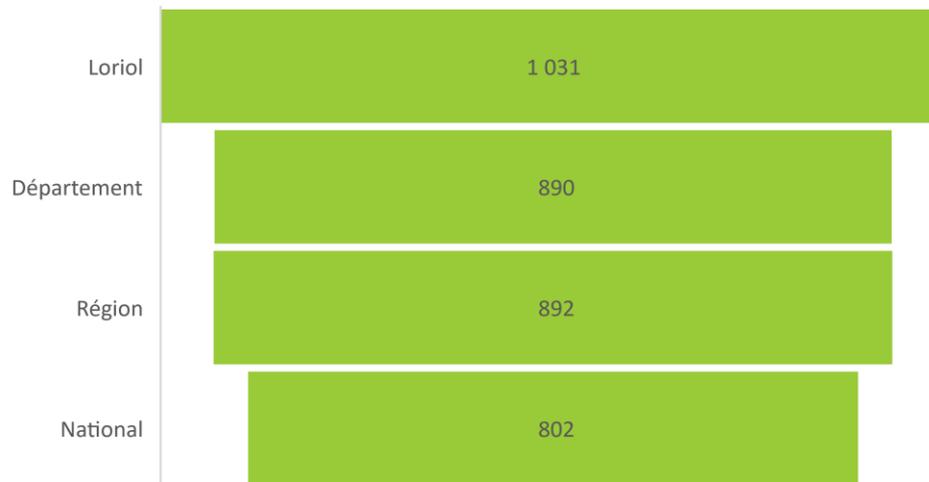
### 2.3. Le bilan estimé de l'année 2021

---

Dépenses d'équipement / habitant



Encours de la dette au 31/12/2020 par hab

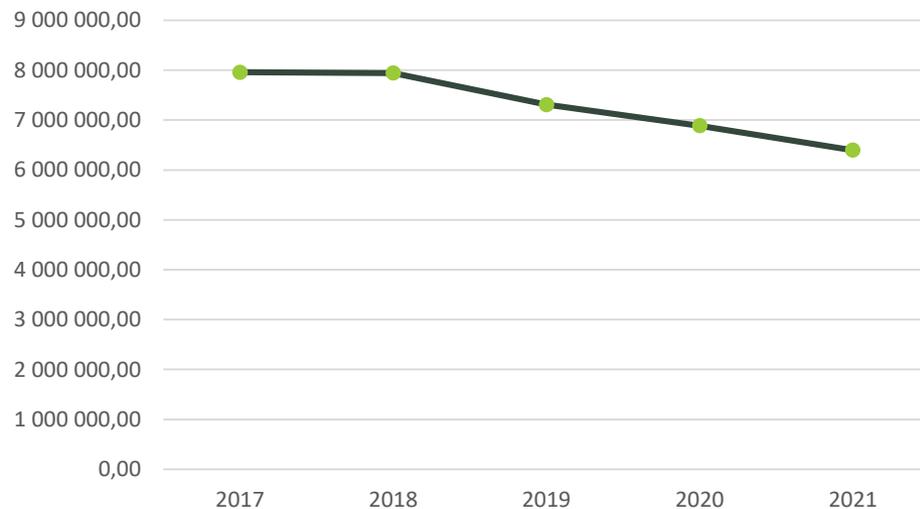


## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

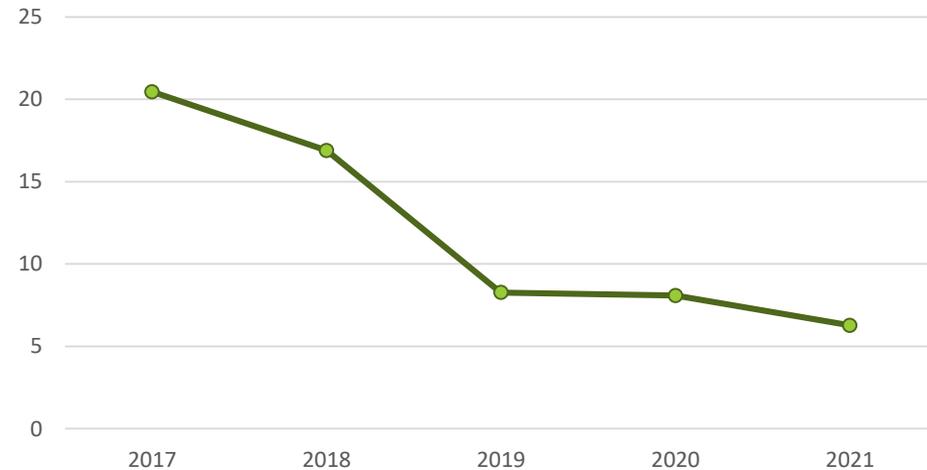
### 2.3. Le bilan estimé de l'année 2021

- La capacité de désendettement s'améliore nettement à 6,27 ans. Les remboursements en capital se réduisent dans une optique de désendettement.

Capital restant à rembourser



Capacité de désendettement\* (en années)



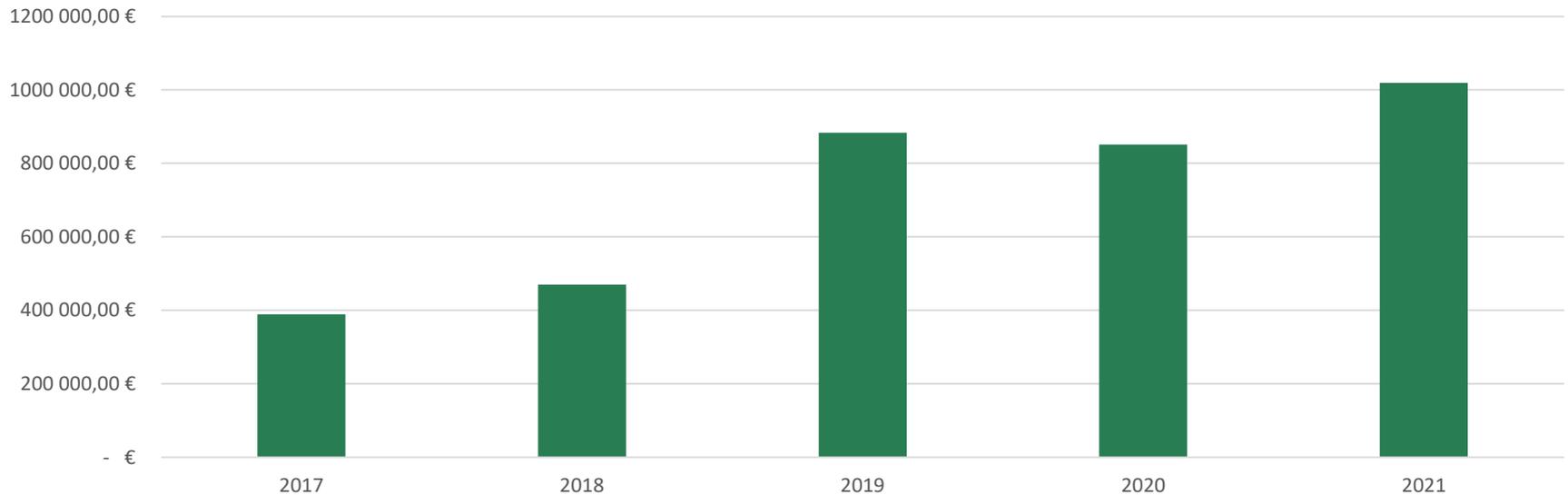
\*Capital restant à rembourser / Epargne brute

## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

### 2.3. Le bilan estimé de l'année 2021

- L'épargne brute (CAF Brute) est constituée des recettes réelles de fonctionnement auxquelles sont soustraites les dépenses réelles de fonctionnement. Elle doit permettre de financer le remboursement en capital de la dette. Elle augmente significativement en 2021.

EPARGNE BRUTE



## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

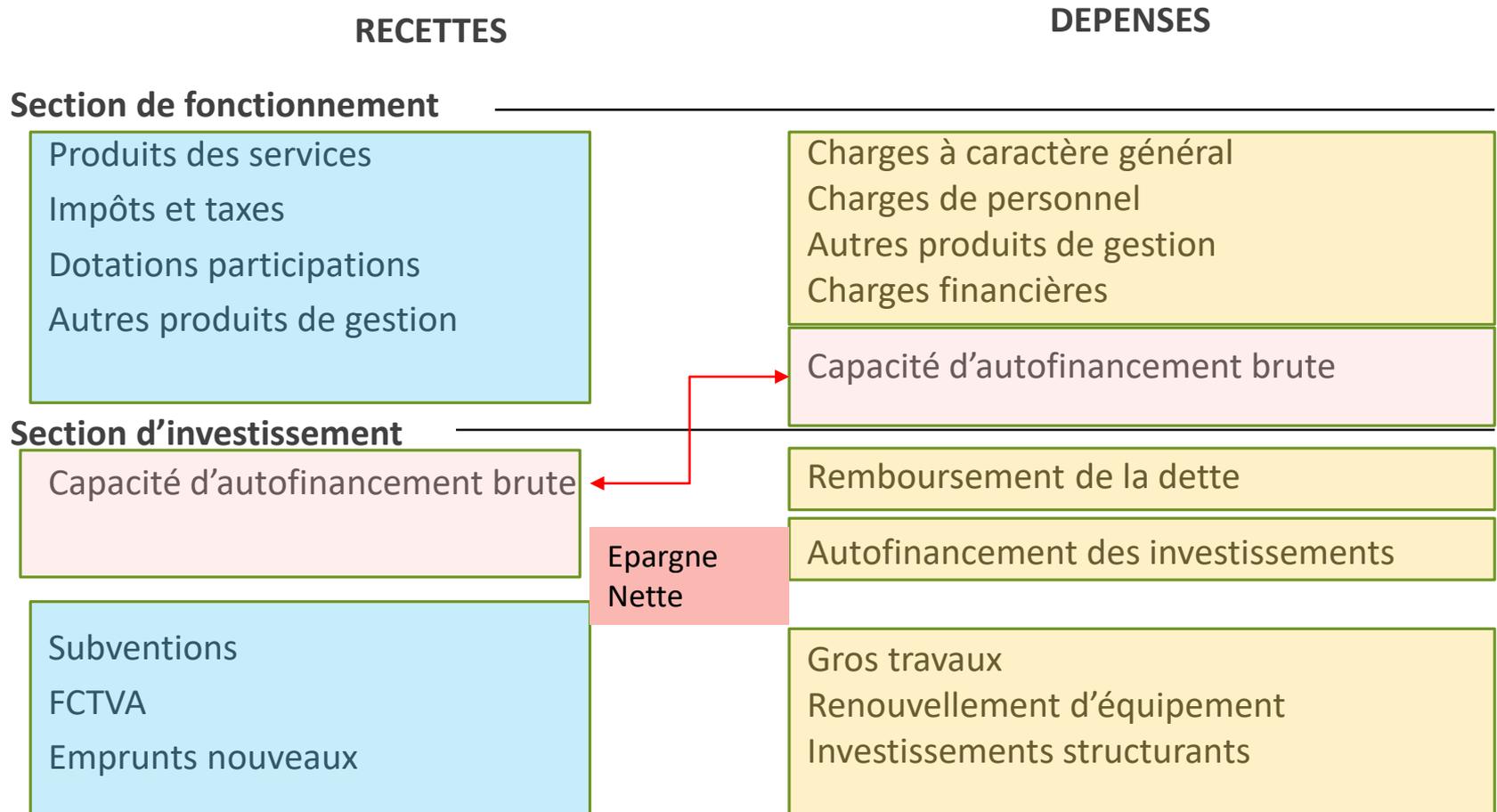
### 2.3. Le bilan estimé de l'année 2021

---

L'épargne nette (CAF nette) est la contraction entre l'épargne brute et le remboursement en capital de la dette. Après de nombreuses années en négatif, l'épargne nette estimée pour 2021 est positive.



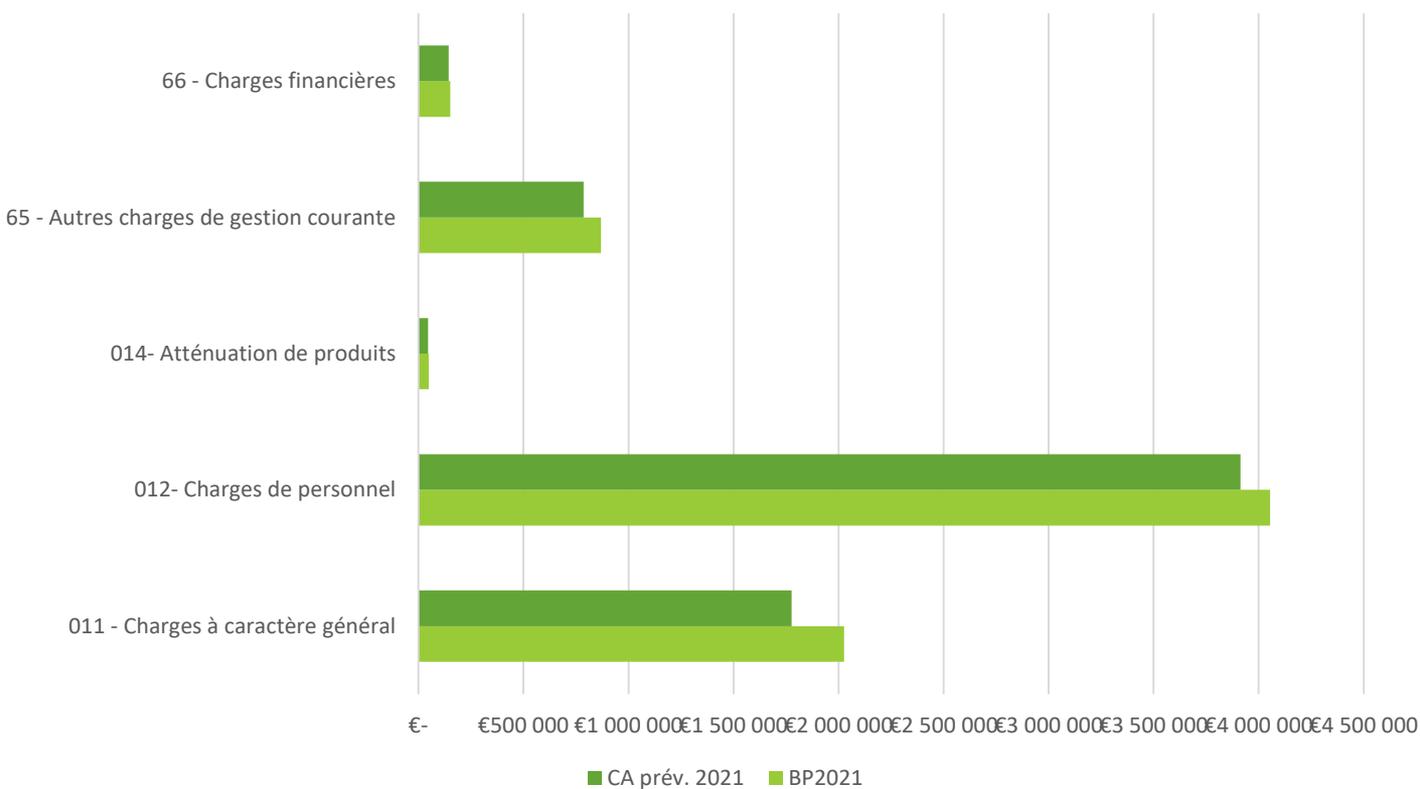
# Structure du budget communal (rappel)



## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

### 2.3. Le bilan estimé de l'année 2021

#### ■ Estimation des réalisations des dépenses de fonctionnement 2021

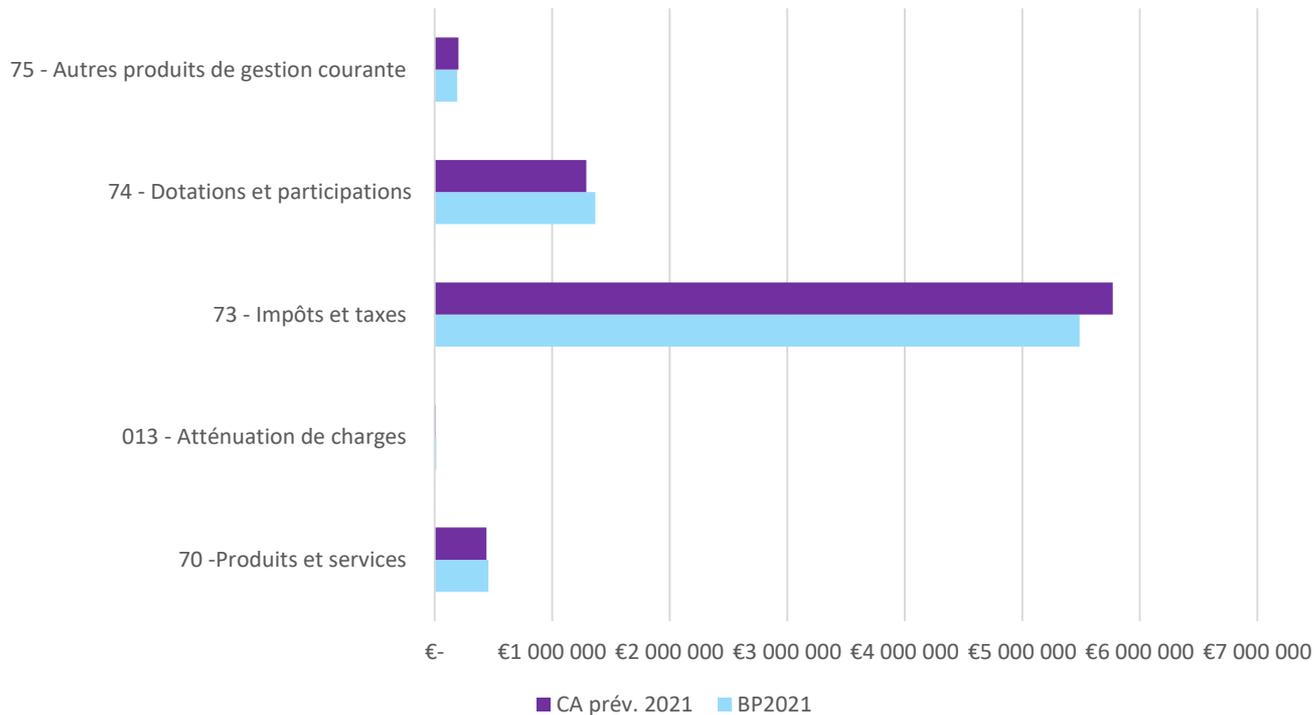


**Commentaires :**  
Les estimations des réalisations des dépenses de fonctionnement sont inférieures aux inscriptions au BP 2021.

## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

### 2.3. Le bilan estimé de l'année 2021

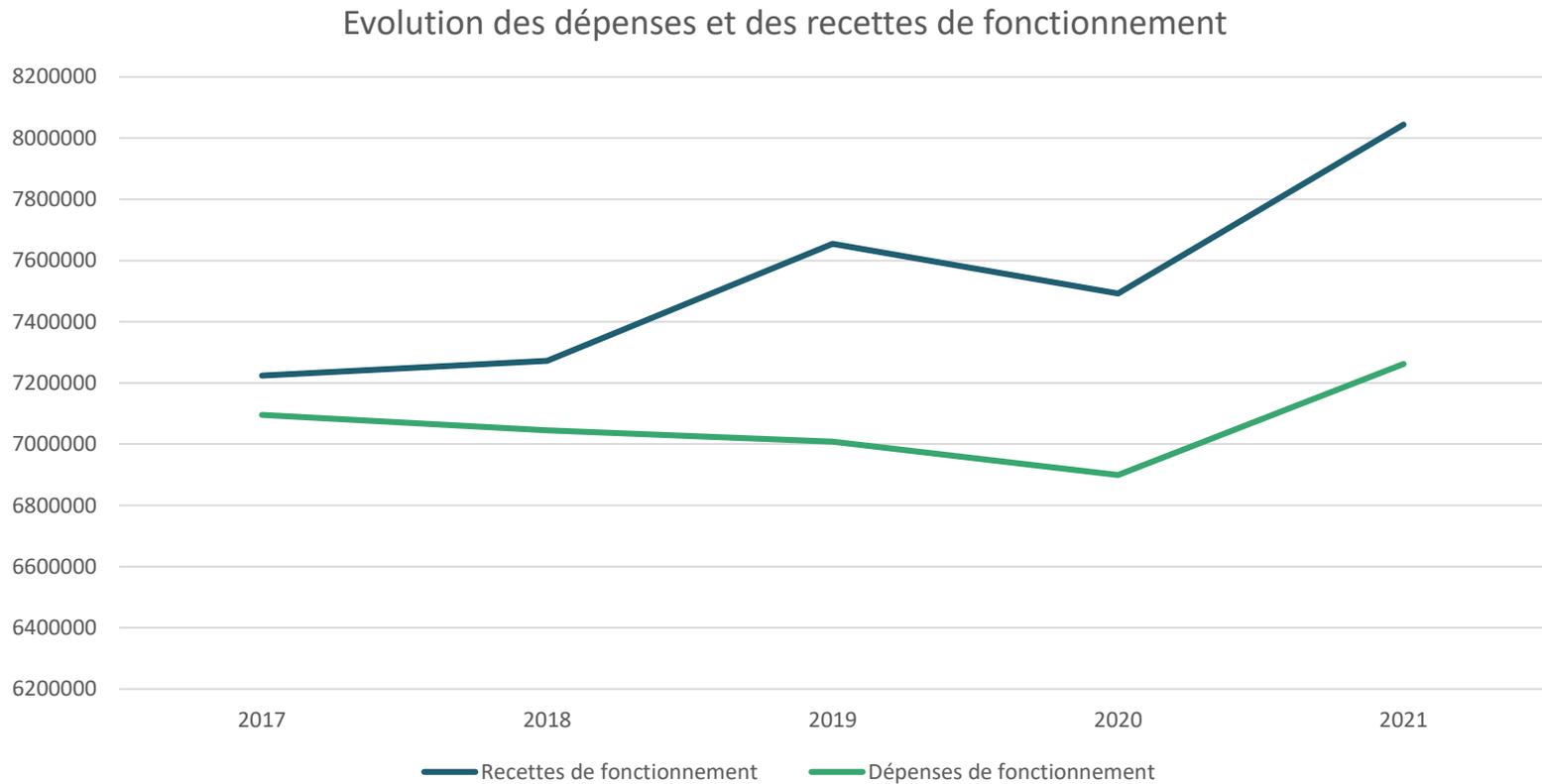
#### ■ Estimation des réalisations des recettes de fonctionnement 2021



**Commentaires :**  
Les estimations de réalisations des recettes de fonctionnement sont supérieures d'environ 198 000 € aux prévisions budgétaires, grâce à l'augmentation des produits liés à la taxe additionnelle aux droits de mutation

## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

### 2.3. Le bilan estimé de l'année 2021



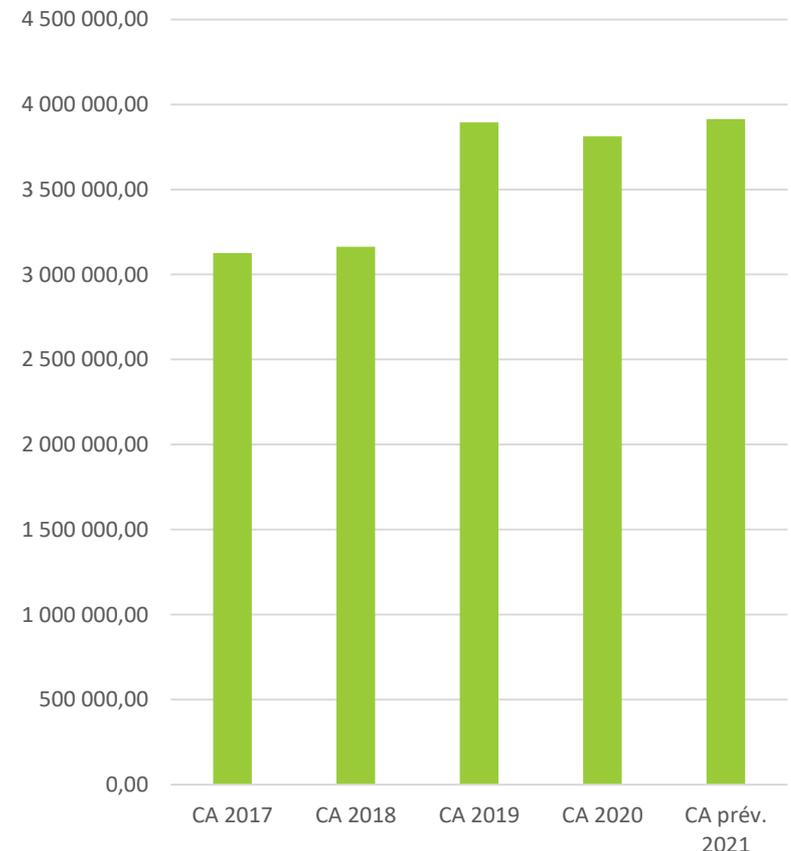
## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

### 2.3. Le bilan estimé de l'année 2021

#### Evolution budgétaire du chapitre 012 : dépenses de personnel

La différence entre 2018 et 2019 s'explique par l'intégration de la régie socio-culturelle au sein de la commune en 2019 et avec elle la charge de personnel afférente. L'année 2020 reste particulière, la réalisation du budget au 31 décembre faisant apparaître une baisse significative par rapport à 2019. Elle est due à l'effet noria et des départs d'agents non remplacés dans l'immédiat voir non remplacés.

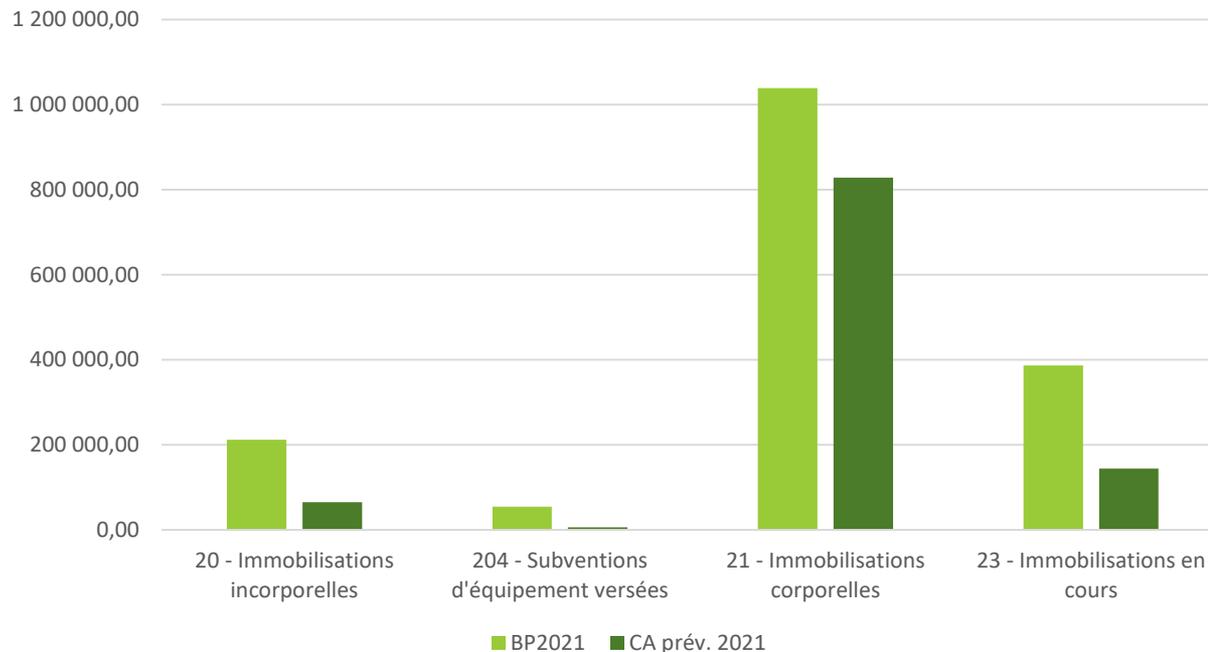
Il est constaté une limitation de l'évolution de la masse salariale, l'augmentation entre 2020 et 2021 relève du « glissement-vieillesse-technicité ».



## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

### 2.3. Le bilan estimé de l'année 2021

#### ■ Estimation des réalisations des dépenses d'investissement 2021 (hors dette)



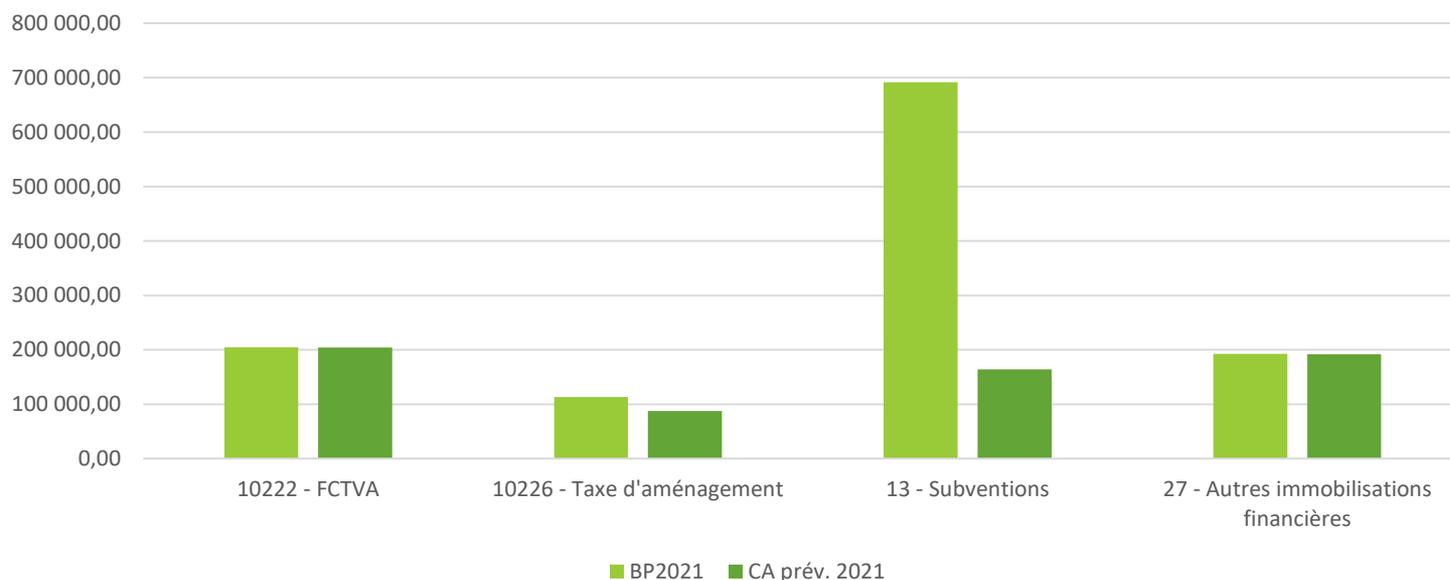
#### Commentaires :

Le montant total estimé de ces dépenses d'investissement s'élève à environ 1 044 K€ mais des restes à réaliser figureront dans le BP 2022 pour 400 K€.

## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

### 2.3. Le bilan estimé de l'année 2021

#### ■ Estimation des réalisations des recettes d'investissement 2021 (hors dette)



#### Commentaires :

Les estimations du FCTVA (204 K€) et de la taxe d'aménagement (87 K€) soit un total de 291 K€ sont légèrement inférieures aux prévisions budgétaires 2021 (317 K€) qui avaient été calées sur 2020. Par ailleurs le montant des subventions reçues n'atteint pas les inscriptions budgétaires compte-tenu des opérations qui n'ont pas encore été achevées. 527 K€ de subventions seront inscrites en restes à réaliser en 2022.

## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

### 2.4. Les perspectives pour l'avenir

---

#### **BUDGET PRINCIPAL**

##### **Dépenses de fonctionnement :**

- Elles seront traitées avec un souci d'économie et de stabilité dans les dépenses incontournables, voire de diminution quand c'est possible. Les charges à caractère général feront l'objet d'un effort de réduction de 3% (hors dépenses d'énergie – électricité et chauffage urbain – gaz) afin d'atténuer les très fortes augmentations du prix de l'énergie (+100% pour l'électricité et +200% pour le gaz).
- Les charges de personnel seront reconduites sur la base du réalisé 2021 tout en intégrant l'impact du Glissement vieillesse technicité.
- Les subventions aux associations seront maintenues par rapport au BP2021 pour équilibrer des budgets associatifs mis à mal par la crise du COVID.

## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

### 2.4. Les perspectives pour l'avenir

#### BUDGET PRINCIPAL

011 - Charges à caractère général



## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

### 2.4. Les perspectives pour l'avenir

---

#### **BUDGET PRINCIPAL**

##### **Recettes de fonctionnement :**

Les recettes de fonctionnement seront évaluées de façon réaliste et prudente. Les impôts et taxes seront estimés sur la base des recettes de 2021 avec une légère hausse due à l'augmentation des bases locatives prévue pour 2022 à + 3,4%. L'estimation de la recette sur les droits de mutation résultera d'une moyenne sur les quatre dernières années. L'estimation des dotations de l'Etat devraient également connaître une certaine stabilité même si la loi de finances 2022 prévoit une augmentation de la dotation de solidarité rurale (343 000 € pour Loriol en 2021).

Au regard des fortes augmentations des charges liées aux coûts de l'énergie, ne serait-il pas pertinent de s'interroger sur la nécessité d'une augmentation modérée de la fiscalité ? A débattre.

## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

### 2.4. Les perspectives pour l'avenir

---

#### **BUDGET PRINCIPAL**

##### **Recettes de fonctionnement :**

La tarification des services publics devrait connaître de la stabilité sauf si l'inflation rend nécessaire l'augmentation de certains tarifs.

Pour ce qui relève des relations financières avec la CCVD, les recettes devraient être assez stables (stabilité estimée de l'attribution de compensation et du FNGIR, très légère baisse de la dotation de solidarité communautaire liée à la mise à jour de la compétence petite enfance).

Des recettes nouvelles mobilisables seront également étudiées comme la taxe sur la publicité extérieure par exemple ou encore la vente éventuelle de biens communaux.

## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

### 2.4. Les perspectives pour l'avenir

---

**Les recettes d'investissement** seront pour le FCTVA et la TLE recalées en fonction des réalisations et pour les subventions d'investissement évaluées en fonction des projets inscrits au budget primitif.

Une attention toute particulière sera portée sur la recherche de financements au niveau départemental, régional, national voir européen si possible.

Un nouvel emprunt en 2022 pourrait être contracté en fonction des recettes fiscales 2022 non connues à ce jour. Pour mémoire, la commune s'est fixée comme objectif de limiter son recours à l'emprunt sur le mandat 2020-2026 afin de poursuivre son désendettement (hors emprunt pour la déviation).

## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

### 2.4. Les perspectives pour l'avenir

---

**Les dépenses d'investissement** seront orientées en priorité sur des opérations de travaux nécessitant une phase d'études.

Les principales dépenses d'investissement pour 2022 pourraient s'orienter vers :

- les travaux de réhabilitation de l'Espace festif ;
- l'opération du Champs de Mars ;
- des études pour des réhabilitations de bâtiments communaux (école J.J. Rousseau...) ;
- des travaux de voirie ;
- l'acquisition de matériel informatique pour les écoles...

Afin de prévoir budgétairement les projets d'investissement impactant plusieurs exercices budgétaires, des Autorisations de Programmes – Crédits de Paiements (AP-CP) sont envisagées.

## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

### 2.4. Les perspectives pour l'avenir

---

## **BUDGETS ANNEXES**

### **Lotissement**

Deux ventes de lots en 2021 ont permis de poursuivre le désendettement à hauteur de 105 000 €. Le capital demeurant à rembourser s'élève à la somme de 1 045 000 €, contre 1 150 000 € en début d'exercice.

Chaque vente de lots et chaque encaissement de PAE se traduit par le remboursement immédiat du même montant au titre de l'emprunt. Un remboursement de 50 000 € est déjà programmé pour l'année 2022.

### **Assainissement**

L'endettement au titre de ce budget annexe est modéré et, de surcroît, la renégociation réalisée en cours d'exercice 2021 lui sera profitable.

L'excédent reporté conjugué à l'encaissement de la redevance (227 000 €) ont permis de financer les travaux d'investissement (147 685 €), ainsi que les restes à réaliser (52 847 €) sans avoir recours à un financement extérieur. Il en sera de même pour l'année 2022 et le programme d'investissement sera autofinancé.

Il n'est pas envisagé d'augmenter la redevance assainissement.

## 2. Les orientations budgétaires pour Loriol sur Drôme

### 2.4. Les perspectives pour l'avenir

---

## **BUDGETS ANNEXES**

### **Bâtiments d'Accueil**

Ce budget annexe sans endettement est excédentaire du fait de l'encaissement des loyers à hauteur de 67 500 € en 2021 d'une part et de dépenses relativement minimales d'autre part.

De ce fait, ce budget annexe à caractère administratif permet d'alimenter le budget principal en tant que de besoin.

### **Cinéma**

La pandémie a beaucoup pesé sur ce budget annexe au cours de l'exercice 2020, de façon légèrement moindre en 2021. Les recettes émanant des entrées se sont élevées à 42 000 € contre 32 400 € en 2020. Néanmoins, ces recettes sont largement inférieures aux années précédentes. La subvention d'équilibre versée à hauteur de 82 870 € a permis d'équilibrer ce budget et de couvrir le déficit reporté 2020.

Une certaine normalité est espérée pour l'année 2022, néanmoins le budget à venir sera rédigé une nouvelle fois de manière très prudente.

### 3. Les engagements pluriannuels envisagés

---

#### ■ **Le programme d'investissement pluriannuel (PPI)**

Le PPI est un outil de prospective financière au service de la perspective du territoire.

Pour le budget principal, les travaux seront axés :

- Sur la rénovation énergétique des bâtiments et de l'éclairage public notamment les points lumineux pour viser des économies d'énergie,
- Sur l'amélioration de la qualité de l'espace public (végétalisation, places publiques, parcs...)
- Sur l'entretien et l'amélioration du patrimoine bâti,
- Sur l'entretien des voiries ,
- Sur des projets d'études : Plan de relance, petite ville de demain...

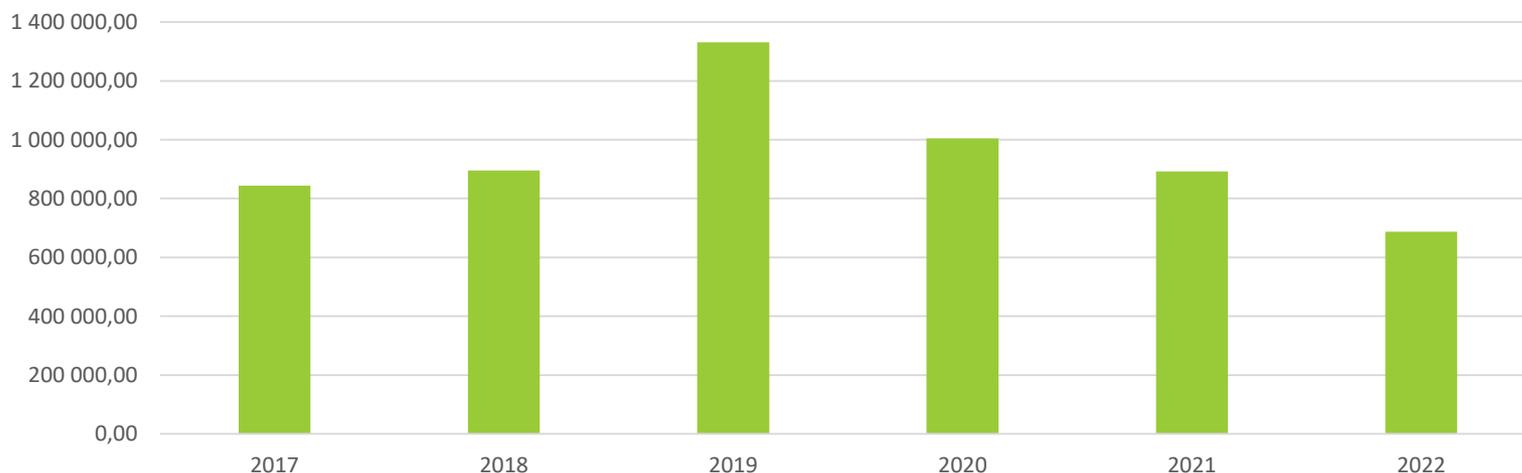
Les dépenses d'investissement courantes vont être maintenues à un niveau stable.

Les projets favorisés seront ceux avec des co-financements importants.

## 4. La structure et la gestion de la dette

La commune s'est fortement désendettée depuis 2014 réussissant ainsi à revenir dans le seuil prudentiel des 8 années de capacité de désendettement (6,27 années pour 2021). Plusieurs emprunts ont été renégociés en 2020 en rallongeant la durée afin de baisser le remboursement du capital chaque année. A compter de 2022 la renégociation permettra de gagner plus de 200 K€ sur les annuités.

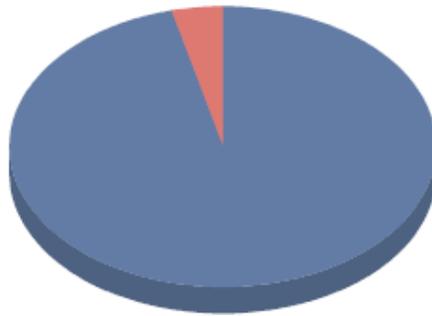
16 - Remboursement capital emprunts



## 4. La structure et la gestion de la dette

---

### Répartition du capital remboursé par nature de taux



■	Fixe	96.1%
■	Variable	3.9%
	Total :	100.0%

Capital remboursé sur 2022

## 5. Conclusion

---

L'exercice 2022 disposera de marges de manœuvre serrées dues à l'augmentation drastique des coûts de l'énergie.

Le Rapport d'orientation budgétaire 2022 annonce clairement :

### **En fonctionnement :**

- Concernant la fiscalité locale, une réflexion pourra être menée sur l'évolution des taux d'imposition ;
- Continuité dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement, recherche d'économies et de recettes supplémentaires, maîtrise des charges de personnel comme cela a été réalisé les années précédentes ; pour mémoire, le budget de fonctionnement devra supporter les très fortes augmentations des coûts des tarifs de l'énergie.

## 5. Conclusion

---

### **En investissement :**

- Poursuite des investissements avec une priorité aux projets fortement subventionnés;
- Utilisation de programmes pluriannuels d'investissement pour les équipements porteurs et structurants ;
- Réflexion sur la vente de biens communaux non adaptés et permettant le financement de programmes nouveaux ;
- Continuité de la rénovation du patrimoine loriolais, que ce soit sur les bâtiments, la voirie, l'éclairage public, par des programmes annuels adaptés aux possibilités financières de la collectivité au travers d'un programme pluriannuel d'investissement qui sera à affiner au cours de l'année 2022 pour les 4 années à venir.
- Gestion de la dette adaptée à la structure passée, ressources nouvelles en 2022 (baisse de remboursement en capital de gros emprunts pour la section d'investissement).